



**FEDERATION DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES
DU CENTRE ET DU MASSIF CENTRAL**

Association déclarée au J.O. n°758

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports - N° 63EP516

Association déclarée d'intérêt général

n°siret : 442 256 484 00015

Roger Marandola
Président
3 rue des vignes
03190 Nassigny

Compte rendu du CA du 22 février 2015

Membres excusés : Huguette Varin, Serge Mielevaque

Une minute de silence est observée en hommage à Raymond Longo,
On procède à l'élection du conseil d'administration.

Président : Roger Marandola

Présidente déléguée : Carole Couppat

Vice-présidents : communication, Monique Pelletier, patrimoine, Marie-Noëlle Hérier, Danse et musique, Huguette Varin et Marie Proust, administration, Michel Laurent

Secrétaire : Jeanne Marandola, adjointe : Laura Grèze

Trésorière : Carole Couppat, adjointe : Aurélie Fournier

Service juridique : Michel Laurent

Récompenses : Yvonne Changea.

Sont cooptés : Pierre Cruz pour le site internet et la communication, Serge Mielvaque, communication, Aurélie Ugonnet, Angélique Clément pour la revue.

Dans la commission danse et musique, la section jeune âge comprend : Clémence Ugonnet, Aurélie Ugonnet, Aurélie Fournier et Laura Grèze.

Pour le patrimoine : Avec Marie-Noëlle on comptera sur Monique Pelletier, Yvonne Changea et Pierre Cruz.

Le compte rendu du CA du 2 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

Le tour des commissions

1-Administration

Trésorerie : il manque à ce jour les cotisations de 7 groupes. On compte à ce jour 1117 membres qui commandent 447 revues.

On a touché la subvention de 1500 € de la région qui sera la dernière. Merci à Marie-Claude Léguillon, la conseillère régionale de Montluçon, pour ses interventions.

On verse également ce jour 1 500€ à Vichy pour le festival des jeunes de juin 2014 sur la subvention de 2013, provisionnée dans les comptes 13/14.

Cela étant dit, les finances sont saines à ce jour et conformes au budget établi en octobre. Les projets de stages ou rassemblements pourront donc être financés.

Membres individuels

Le règlement intérieur est modifié :

- Suppression de la ligne avec les lettres de parrainage
- - seuls les membres cooptés seront admis comme membres individuels
- Roger se chargera de la réponse négative à la demande de Claude Coquillon de devenir membre individuel.

Les médailles

Yvonne a résolu le problème d'une dame de Lou Brouchillou.

En 2014, 15 groupes ont demandé des médailles : 11 bronze, 20 argent, 12 or, 12 vermeil et 11 ATP.
Pour 2015, deux groupes ont déjà demandé

Frais de déplacement

L'article 16 du règlement intérieur est complété : quand un membre du conseil d'administration est demandé en aide dans un groupe, ses frais de déplacement seront remboursés par la fédération.

Dans l'article 17 du règlement intérieur sont supprimés la ligne fête et échanges et la référence à la commission jeunes.

Assurances

Michel a pris contact avec Mme Auboiron et son adjointe, Mme Colin.

Dans la prochaine revue Michel mettra un texte pour éclaircir le sens des envois de la MAIF aux groupes et rappeler les modalités pour les accidents.

2- Musique et danses

Festival jeunes : Aurélie Fournier propose une rencontre des jeunes à Ambert les 20 et 21 juin 2015. La fédération lui propose une aide de 1 500€. Le maximum donné partout jusqu'à ce jour. Elle s'en occupe avec les autres membres de la commission, sachant que la participation du Livradoue Dansaire n'est pas envisageable en l'état

Stage de danses de Saint Anthème : Monique explique les différentes difficultés rencontrées et les prix annoncés On fera une demande d'aide financière à la JSL. Monique et Carole feront la demande avant le 31 mars. Il faudra filmer la fin du stage pour la remettre aux stagiaires.

Parc instrumental : il reste deux vielles à louer, anciennes qui nécessite révision.

3- Patrimoine

Une polémique a lieu autour du DVD des coiffes. Roger fera une mise au point sur la prochaine revue. C'est un DVD informatique et non vidéo. Il doit être utilisé comme c'est écrit dessus. Roger corrigera la jaquette qui l'accompagne.

Marie-Noëlle fera une copie de son classeur sur les coiffes en Auvergne pour l'archiver au local de la fédération.

Roger fera un CD avec les numérisations des documents des archives et l'enverra à Jean- Jacques. Ces documents sont tous sur le site internet

Marie-Noëlle propose un stage tuyautage pour le nord de la fédération.

Revue : C'est Angélique qui a fait la mise en page de celle de février. On attend le nombre précis de la commande pour les faire imprimer et les envoyer.

Il faudra dorénavant envoyer ses articles à :

angeliqueclement@sfr.fr

Site internet : on accepte l'augmentation du prix pour la maintenance. Roger enverra toutes les modifications à faire à Erik Boyer Ce sera Pierre Cruz qui, ensuite, sera chargé de veiller à la bonne tenue du site.

4- Communication

Monique fait le compte-rendu de la rencontre très intéressante avec Hélène Cauvin à la JSL. On pourra faire une demande d'aide financière dans le cadre de la FDVA.

Monique Pelletier a représenté la Fédération pour Lous Veilhadows limousin, la Pastourelle du Val d'Allier et le folklore issoirien. Jeanne et Roger sont allés à Ambert.

AG de Vichy : Elle aura lieu les 24 et 25 octobre à Vichy à la maison des jeunes au centre omnisport. Clémence et Aurélie cherche un restaurant avec des prix moins chers que ces dernières années. Le dimanche, on pourra manger pour 16[€] à l'Alambic. Très bien.

Questions diverses

Yvonne Changea demande des renseignements pour réintégrer un groupe. On rappelle le règlement.
Raymond Longo a fait un don de 100[€] à la Fédération.
On discute d'une lettre de M. Chaumeil. Roger y répondra.